

RETRAITE

La France Mutualiste dévoile son Plan d'épargne retraite individuel : LFM PER'FORM

Paris, 24 mars 2021 – Dès son origine, il y a 130 ans cette année, La France Mutualiste s'était donnée pour raison d'être la constitution d'une retraite, en mutualisant l'épargne de ses adhérents. Avec la loi Pacte, elle a lancé fin décembre son PER sous le nom de LFM PER'FORM, affichant un taux de rendement du fonds euros parmi les meilleurs du marché : 1,70 %*.

Des frais de gestion peu élevés

- Frais sur versements bruts (et épargne transférée d'un autre organisme) : 1%
- Frais annuels sur épargne constituée (fonds en euros et unités de compte) : 0,77% dont 0,72% au titre de la gestion du contrat et 0,05 % au titre de la garantie plancher en cas de décès
- Frais associatifs : 25€ uniquement à l'ouverture du plan LFM PER'FORM
- Versement initial minimum : 300€

Des conditions de sortie avantageuses

En dehors des cas de rachat total ou partiel anticipés, prévus par l'article L224-4 du code monétaire et financier, La France Mutualiste propose deux modes de sortie au terme de la période de constitution de l'épargne :

- Sortie en capital de façon unique ou fractionnée. Avec une périodicité de fractionnement avantageuse et toujours adaptée au besoin de l'adhérent : mensuelle, trimestrielle, semestrielle ou annuelle. Le capital racheté ne pouvant pas être inférieur à 300€.
- En rente viagère, avec ou sans réversion, avec ou sans annuités garanties, linéaire ou par paliers.

Une épargne garantie en cas de décès

En cas de décès, l'adhérent bénéficie d'une garantie plancher dans la limite de 152 500 €. Si le décès survient avant 65 ans, l'épargne est garantie : une somme au minimum égale au cumul des sommes versées** sera reversée au conjoint ou à tout autre bénéficiaire désigné.

Horizon Retraite : une gestion optimisée et sécurisé dans le temps

En plus de la possibilité d'une gestion libre, LFM'PERFORM propose la gestion pilotée « Horizon Retraite ». 3 profils peuvent être recommandés en fonction de la situation financière de l'adhérent, de son appétence au risque et de ses objectifs, exigences et besoins : prudent, équilibré et dynamique.

Avec ce mode de gestion, l'épargne est sécurisée dans le temps grâce un arbitrage automatique et gratuit réalisé à périodicité semestrielle : plus la date de départ à la retraite est proche et plus la sécurisation progressive des actifs est appliquée.

CONTACTS PRESSE :

Profile – Juliette Kandel / Leslie Boutin – tel : 06 88 65 91 66 / 01 56 26 72 33 – jkandel@agence-profile.com / lboutin@agence-profile.com
La France Mutualiste – Maud de Valicourt – tel : 01 40 53 78 97 – m.de-valicourt@la-france-mutualiste.fr

Une offre financière de qualité avec des fonds labélisés ISR

L'offre financière a été construite par La France Mutualiste de manière à être diversifiée et à offrir la possibilité d'investir sur des fonds intégrant l'analyse ESG (Environnement Social et Gouvernance) ou offrant une offre de finance solidaire, reflétant l'engagement responsable de la mutuelle.

Accessibles en gestion Horizon Retraite, trois fonds en unités de compte portent le label ISR (Investissement Socialement Responsable) : Ofi RS EUR GROWTH CLIMATE CHANGE-V, Echiquier R AGENOR MID CAP EU-A et BFT CREDIT OPPORT ISR-PC.

« Nous avons souhaité développer un Plan d'épargne retraite en lien avec notre stratégie de diversification, engagée depuis plusieurs mois avec le développement de nouveaux produits, innovants et uniques. Nous avons pour ambition de proposer un produit au positionnement compétitif sur le marché, avec des tarifs maîtrisés, mais aussi des grilles de gestion financière attractives, mêlant fonds euros, unités de compte et fonds labélisés ISR. »

Bruno Valersteinas, Directeur Général adjoint du groupe La France Mutualiste.

* Net de frais de gestion et brut de prélèvements sociaux et fiscaux, hors frais sur versement prévus au contrat. Les rendements passés ne préjugent pas des rendements futurs

**Déduction faite des frais sur versements et de l'éventuelle part de capital racheté.

“ LFM PER'FORM ”

*Il y a un réel
décalage de*

perception entre les actifs et les seniors sur la retraite. Ces derniers ont un avis majoritairement positif sur la situation qu'ils vivent, alors que les moins de 60 ans projettent sur cette période des craintes fantasmées. Les plus jeunes (moins de 60 ans) ont une vision des activités liées à la vieillesse, qui ne se retrouvent pas dans les faits. Au contraire, les retraités sont plutôt actifs et s'épanouissent dans de multiples loisirs. Avec cette enquête, nous démontrons que la retraite, loin d'être sombre est un temps privilégié pour prendre soin de soi, voyager, être en contact avec ses proches, sa famille et ses amis.”

Bruno Valersteinas, Directeur Général adjoint du groupe La France Mutualiste.

La retraite n'est pas synonyme de vieillesse !

Nos retraités ont une vision positive et optimiste de la retraite

Premier constat, la retraite n'est pas synonyme de vieillesse ! Ainsi, les plus de 60 ans considèrent que cette dernière ne commence qu'à partir de 75 ans. Plus ils sont âgés, plus cet âge butoir recule. A contrario, les 18/30 ans estiment que l'on entre dans la vieillesse dès 59 ans !

87 % des plus de 60 ans ont des évocations positives lorsqu'ils parlent de la retraite. Celle-ci serait synonyme de davantage de liberté (36 %) et de temps libre (31 %), avec une absence de contraintes qui laisse la possibilité de se consacrer à de nombreuses activités (44 %). Si dédier du temps à sa famille est important, ce n'est pas ce qui leur vient spontanément à l'esprit lorsqu'ils pensent à la retraite : seuls 19 % des répondants l'évoquent. Enfin, plus de 9 sur 10 se sentent encore très dynamiques, déclarent avoir le moral et se sentir bien entourés (89 %).

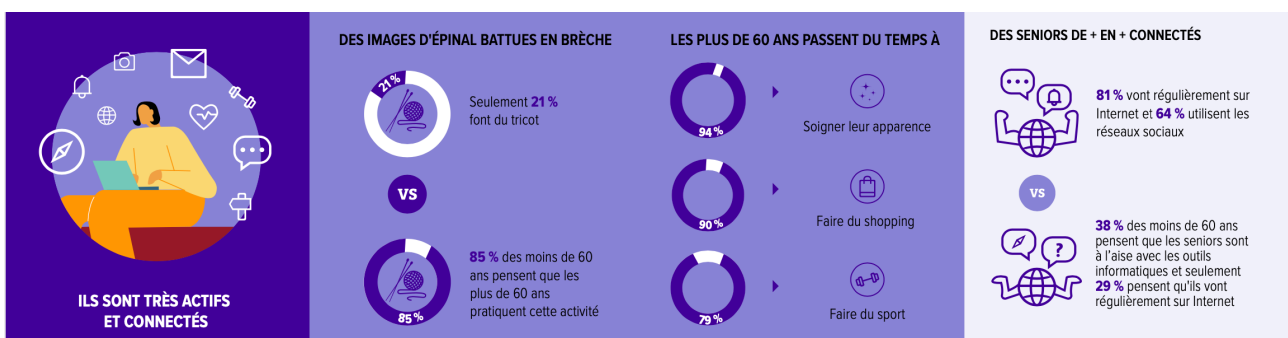
Une vision assez éloignée de l'idée que se font les moins de 60 ans sur la retraite. S'ils perçoivent cette notion de liberté et de temps libre (94 %), ils soulignent, davantage que leurs aînés, les difficultés qui peuvent se présenter : sentiment de solitude (38 % vs 23 % des 60 ans et plus), d'ennui (29 % vs 12 %) et de dépendance (46 % vs 26 %).

Exit tricot et mots croisés, les séniors sont actifs et connectés

Exit les séniors qui passeraient leurs journées à tricoter (21 % seulement des réponses des retraités), à lire le journal, jouer aux cartes ou faire des mots croisés (73 %). Les moins de 60 ans sont pourtant persuadés que ce sont là leurs occupations préférées (85 % pensent que les retraités pratiquent régulièrement le tricot et 96 % les mots croisés).

1 personne sur 2, de 60 ans et plus, s'épanouit en réalité dans des activités domestiques et manuelles comme bricoler, jardiner et cuisiner. Quant à leur participation à la vie locale et associative, que les moins de 60 ans estiment très active chez leurs aînés (92 %), elle ne concerne en fait que 57 % d'entre eux.

Autre idée reçue, les séniors sont bien loin d'être dépassés par la technologie. **Ils sont au diapason d'une société de plus en plus numérique : 82 % d'entre eux se sentent à l'aise avec les outils numériques, 98 % surfent sur Internet** et 64 % échangent sur les réseaux sociaux. 38 % des moins de 60 ans sont pourtant persuadés qu'ils sont peu connectés et que seuls 29 % d'entre eux vont régulièrement sur Internet.



Les petits-enfants, source d'épanouissement mais pas que !

CONTACTS PRESSE :

Profile – Juliette Kandel / Leslie Boutin – tel : 06 88 65 91 66 / 01 56 26 72 33 – jkandel@agence-profile.com / lboutin@agence-profile.com
La France Mutualiste – Maud de Valicourt – tel : 01 40 53 78 97 – m.de-valicourt@la-france-mutualiste.fr

Les actifs s'imaginent que s'occuper de leurs petits-enfants est la première source d'épanouissement de leurs aînés (60 %) et pour 47 % que c'est avec eux qu'ils sont les plus heureux. En réalité, les seniors préfèrent voir leurs amis (50 %). **S'occuper de leurs petits-enfants (43 %) n'arrive qu'en 4e position et 19 % seulement les citent lorsqu'ils évoquent les personnes avec lesquelles ils passent leurs meilleurs moments, loin derrière leur conjoint (41 %).**

D'ailleurs, cet épanouissement passe aussi par une activité sexuelle et amoureuse (56 % des répondants de plus de 60 ans). De fait, ils accordent beaucoup d'importance à leur apparence (94 %).

Pour rester en forme, 79 % pratiquent une activité physique. Ainsi, 82 % se déclarent en bonne santé, alors que 63 % seulement des moins de 60 ans supposent qu'ils le sont.

Des seniors bien dans leur retraite, mais plus pessimistes pour l'avenir

Lorsqu'on leur demande quelle période de leur vie ils aimeraient revivre, les retraités sont loin d'être unanimes. Si 23 % opteraient pour la trentaine, **ils sont surtout 21 % à être satisfaits de leur âge et sans nostalgie vis-à-vis de leur vie d'avant.**

Ils estiment ainsi majoritairement (59 %) qu'ils vivent mieux que les retraités d'il y a 30 ans. Toutefois, ils pensent que cette amélioration de leurs conditions de vie n'est pas immuable : **31 % considèrent qu'ils vivent actuellement la meilleure période, mais s'attendent à une dégradation de la situation des retraités dans les années à venir.** Une crainte partagée par les moins de 60 ans, qui se montrent encore plus pessimistes : seule la moitié d'entre eux (47 %) considèrent que les retraités d'aujourd'hui vivent mieux que ceux qui seront à la retraite dans 30 ans et 20 % estiment même que la situation ne fait que se dégrader.



[Voir l'infographie complète \(lien à insérer\)](#)

A PROPOS DE LA FRANCE MUTUALISTE

CONTACTS PRESSE :

Profile – Juliette Kandel / Leslie Boutin – tel : 06 88 65 91 66 / 01 56 26 72 33 – jkandel@agence-profile.com / lboutin@agence-profile.com
La France Mutualiste – Maud de Valicourt – tel : 01 40 53 78 97 – m.de-valicourt@la-france-mutualiste.fr

Conseil mutualiste en assurance et épargne, le groupe La France Mutualiste offre une protection complète aux particuliers : épargne retraite, dont la Retraite Mutualiste du Combattant, mais aussi assurances de biens (auto, habitation) et assurances de personne (santé, emprunteur et prévoyance), distribuées via sa filiale Média Courtage.

Le groupe compte 288 000 adhérents-clients, 345 000 contrats gérés, 480 salariés, 290 bénévoles, 63 agences, 9 milliards d'euros d'actifs dont 15% en immobilier. Créée en 1891 dans un objectif de mutualisation de l'épargne de ses adhérents, La France Mutualiste défend les valeurs humaines et sociales de solidarité et d'engagement dans un esprit de famille. C'est ce qui l'amène à s'engager particulièrement pour les personnes les plus fragiles, soit à travers son fonds social et d'entraide, soit par des actions de mécénat.

... / ...

La France Mutualiste dévoile son Plan d'épargne retraite individuel : LFM PER'FORM

Dès son origine, il y a 130 ans cette année, La France Mutualiste s'était donnée pour raison d'être la constitution d'une retraite, en mutualisant l'épargne de ses adhérents. Avec la loi Pacte, elle a lancé fin décembre son PER sous le nom de LFM PER'FORM, affichant un taux de rendement du fonds euros parmi les meilleurs du marché : 1,70 %*.

Des frais de gestion peu élevés

- Frais sur versements bruts (et épargne transférée d'un autre organisme) : 1%
- Frais annuels sur épargne constituée (fonds en euros et unités de compte) : 0,77% dont 0,72% au titre de la gestion du contrat et 0,05 % au titre de la garantie plancher en cas de décès
- Frais associatifs : 25€ uniquement à l'ouverture du plan LFM PER'FORM
- Versement initial minimum : 300€

Des conditions de sortie avantageuses

En dehors des cas de rachat total ou partiel anticipés, prévus par l'article L224-4 du code monétaire et financier, La France Mutualiste propose deux modes de sortie au terme de la période de constitution de l'épargne :

- Sortie en capital de façon unique ou fractionnée. Avec une périodicité de fractionnement avantageuse et toujours adaptée au besoin de l'adhérent : mensuelle, trimestrielle, semestrielle ou annuelle. Le capital racheté ne pouvant pas être inférieur à 300€.
- En rente viagère, avec ou sans réversion, avec ou sans annuités garanties, linéaire ou par paliers.

Une épargne garantie en cas de décès

En cas de décès, l'adhérent bénéficie d'une garantie plancher dans la limite de 152 500 €. Si le décès survient avant 65 ans, l'épargne est garantie : une somme au minimum égale au cumul des sommes versées** sera reversée au conjoint ou à tout autre bénéficiaire désigné.

Horizon Retraite : une gestion optimisée et sécurisé dans le temps

En plus de la possibilité d'une gestion libre, LFM'PERFORM propose la gestion pilotée « Horizon Retraite ». 3 profils peuvent être recommandés en fonction de la situation financière de l'adhérent, de son appétence au risque et de ses objectifs, exigences et besoins : prudent, équilibré et dynamique.

Avec ce mode de gestion, l'épargne est sécurisée dans le temps grâce un arbitrage automatique et gratuit réalisé à périodicité semestrielle : plus la date de départ à la retraite est proche et plus la sécurisation progressive des actifs est appliquée.

Une offre financière de qualité avec des fonds labélisés ISR

L'offre financière a été construite par La France Mutualiste de manière à être diversifiée et à offrir la possibilité d'investir sur des fonds intégrant l'analyse ESG (Environnement Social et Gouvernance) ou offrant une offre de finance solidaire, reflétant l'engagement responsable de la mutuelle.

Accessibles en gestion Horizon Retraite, trois fonds en unités de compte portent le label ISR (Investissement Socialement Responsable) : Ofi RS EUR GROWTH CLIMATE CHANGE-V, Echiquier R AGENOR MID CAP EU-A et BFT CREDIT OPPORT ISR-PC.

« Nous avons souhaité développer un Plan d'épargne retraite en lien avec notre stratégie de diversification, engagée depuis plusieurs mois avec le développement de nouveaux produits, innovants et uniques. Nous avons pour ambition de proposer un produit au positionnement compétitif sur le marché, avec des tarifs maîtrisés, mais aussi des grilles de gestion financière attractives, mêlant fonds euros, unités de compte et fonds labélisés ISR. »

Bruno Valersteinas, Directeur Général adjoint du groupe La France Mutualiste.

** Net de frais de gestion et brut de prélèvements sociaux et fiscaux, hors frais sur versement prévus au contrat. Les rendements passés ne préjugent pas des rendements futurs*

***Déduction faite des frais sur versements et de l'éventuelle part de capital racheté.*